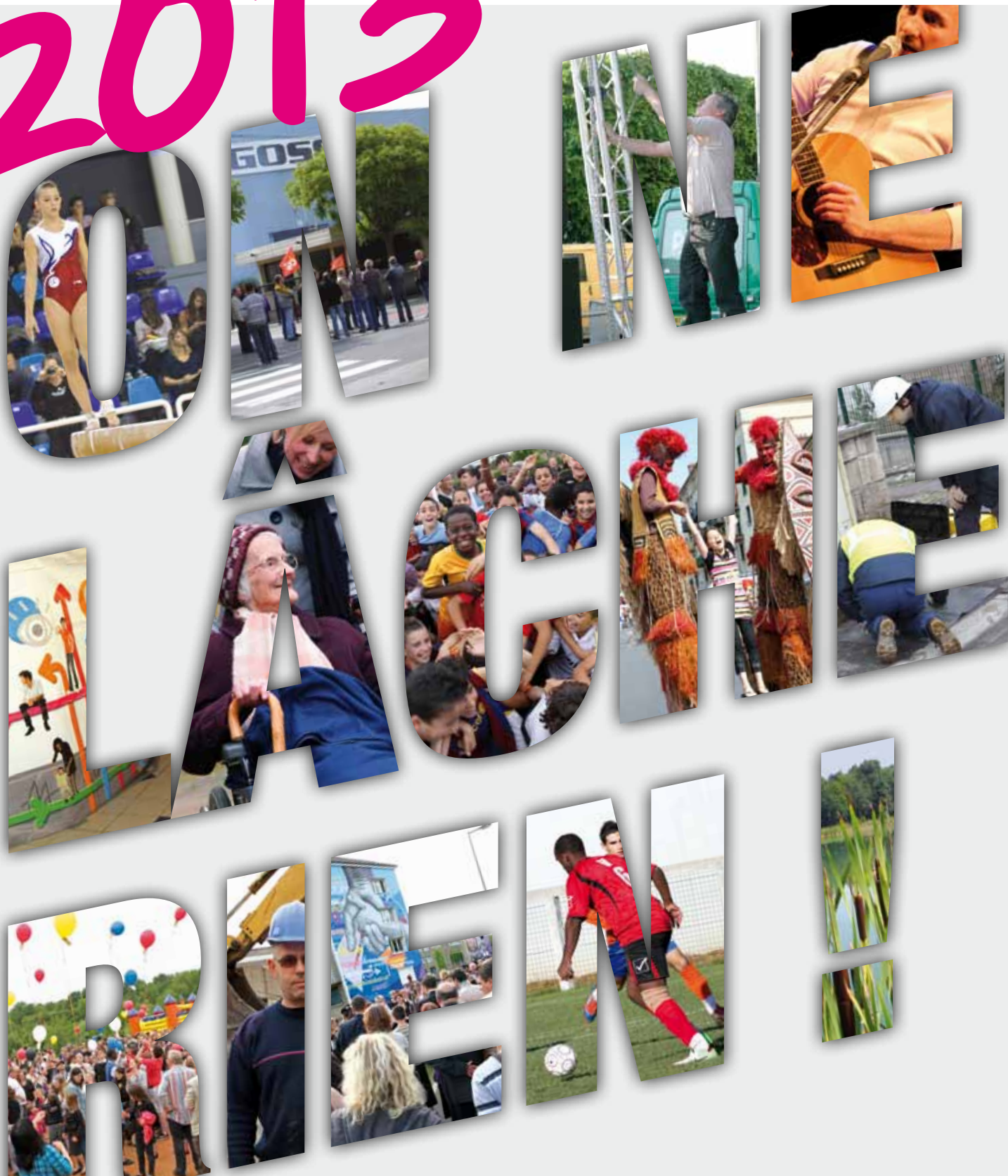


Vivre !



2013



Sommaire

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Novembre /décembre à Montataire | 2/3 |
| Éditorial du maire | 3 |
| Notre ville Les classes citoyennes | |
| De nouveaux panneaux d'informations | 4 |
| Travaux C'est l'hiver ! | 5 |
| Vie intercommunale Une seconde vie | 6 |
| Ma ville monde Kurdes : la terre oubliée | 7 |
| Artisans du service public Un service sous tension | 8 |
| Dossier Plan local d'urbanisme : objectif 2025 | 9/12 |
| Culturel de jeunes Montatairiens découvrent la photographie | 13 |
| Portrait Jean-Pierre Besse | 14 |
| Rétrovisueur Ernest Biette, Jésus Désiré : 2 noms pour 2 rue / État civil | 15 |
| Tribunes libres | 16 |
| Le courrier du maire / Retour sur le conseil municipal | 17 |
| Ma ville sportive OKCM générations / Résultats sportifs | 18 |
| Agenda / brèves | 19 |



28 novembre Représentation du spectacle "Vie de femme" à l'Espace Huberte d'Hoker



17 novembre 33e festival des talents cachés de l'association Formes et couleurs. Invitée d'honneur : Nathalie Dhénin



21 novembre Journée des droits de l'enfant avec le spectacle "Galou le berger" au centre de loisirs



24 novembre Marché de Noël à la salle Marcel Coene, organisé par le Montataire Bas



18 novembre "Comme chaque année l'association Vidéo-travelling a remporté un vif succès avec les projections de leurs films de l'année.



6 décembre Monsieur le maire a félicité le service espaces verts pour l'obtention de la 2^e fleur



17 novembre Rempoissonnement à l'étang de la Maladrerie : 80 Kg de brochets, 500 Kg de gardons et 100 Kg de carassins



Ket-Ball, avec le soutien de la municipalité.



7 décembre Salle comble pour le concert d'Oldelaf au Palace

**Madame,
Monsieur,**

Avec ce premier numéro de l'année de notre magazine municipal, je veux vous renouveler tous mes vœux de santé, de bonheur, de réussite pour 2013. Dans un contexte de crise économique, sociale et politique qui perdure, il nous faut plus que jamais être solidaires, rassemblés, mobilisés pour mettre "plus d'humain" dans les choix et décisions de notre société. Seuls l'action et le rassemblement les plus larges permettront à celles et ceux qui souffrent d'une manière ou d'une autre de cette situation (et ils sont les plus nombreux) de modifier les orientations qui imposent toujours aux mêmes l'austérité, les sacrifices et les difficultés.



L'affaire Arcelor Mittal de Florange au mois de décembre, qui aura fatalement des conséquences à Montataire est significative : ce n'est sûrement pas en cédant devant Monsieur Lakshmi Mittal par un accord auquel personne ne croit, que l'on va sauver les emplois et la sidérurgie de notre pays. A-t-on renoncé à la fabrication d'acier dans notre pays ?! De la même façon les inquiétudes qui pèsent sur la reprise de l'entreprise Still par Punch Metal doivent rapidement être levées. De l'argent public a été injecté dans cette opération après la décision scandaleuse de fermeture prise par le groupe Kion, l'État a donc la possibilité de faire respecter les accords, avec en particulier l'embauche de salariés Still licenciés. Oui, vraiment l'année sera ce que nous en ferons parce qu'il n'y a aucune fatalité dans ce qui se passe aujourd'hui. Des dirigeants à tous les niveaux font des choix pour défendre les intérêts d'une minorité, d'autres choix peuvent et doivent être faits dans l'intérêt général du plus grand nombre.

Notre municipalité ne se résignera pas, elle continuera d'agir pour et avec les Montatairiens(nes) pour la réponse aux besoins, le développement et le cadre de vie de notre ville. Le Plan Local d'Urbanisme (Plu) qui fait l'objet du dossier de ce magazine, le montre, nous voulons avec vous envisager Montataire dans quinze ou vingt ans, nous voulons continuer à avoir des projets, à croire en l'avenir.

Et puisque le début de l'année est toujours le moment des bonnes résolutions : emploi, logement, maison de retraite (Ehpad), petite-enfance, jeunesse, sports, culture... moyens pour notre ville, en 2013 on ne lâche rien !

Bonne année, meilleurs vœux, au plaisir de vous rencontrer. ■

**Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire**

*Toute la rédaction de votre magazine "Vivre"
vous souhaite une très bonne année 2013 !*

Les classes citoyennes

Matinée studieuse et citoyenne pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école Danièle Casanova de Montataire : grâce à l'action de la ligue de l'enseignement, ils sont partis toute une semaine à la rencontre d'association, d'institution qui font la vie citoyenne du territoire. Rencontre à la mairie, entre Monsieur le Maire et les enfants :

Ces rencontres se déroulent sous la forme d'un assemblage de modules proposés par la ligue de l'enseignement aux professeurs des écoles de la Communauté d'Agglomération Creilloise (CAC). Deux de ces modules sont obligatoires pour avoir accès à l'ensemble du "catalogue" : la mairie de la ville où est située l'école et la CAC. Ensuite les enseignants peuvent choisir des visites parmi plusieurs thèmes. Environnement, secourisme, police ou pompier, découverte de musée ou lien social, jusqu'à la découverte de la presse... pour Elisabeth Dheilly, animatrice à la ligue de l'enseignement, "ces classes s'organisent comme des classes de découverte". Objectif conjoint à Karine Dhabit, l'enseignante des classes qui y parti-



Des enfants curieux et attentifs lors de la rencontre avec le maire

cipent : "Rendre les cours concrets, leur [les enfants] montrer la réalité". Lors de l'accueil, Monsieur le Maire ouvre un peu plus la question : "Découvrir la citoyenneté, apprendre la citoyenneté, c'est pour devenir citoyen dans sa ville, dans son pays, mais aussi dans le monde ! Car sur cette terre, nous sommes tous des êtres humains".

S'en suit une découverte des rôles et fonctions de la municipalité par le biais

d'un petit questionnaire que remplissent les élèves. Le rôle et les modes d'élections pour les élus sont aussi abordés. Si la classe ne sait pas, Monsieur le Maire intervient, commente, et amène des précisions. Reste la spontanéité des enfants et des questions parfois très fraîches : "Est-ce que vous avez le droit de vous détendre ?", "combien de temps pour construire une école ?", "est-ce que vous êtes toujours Maire si vous perdez votre écharpe ?"... ■

De nouveaux panneaux d'informations !

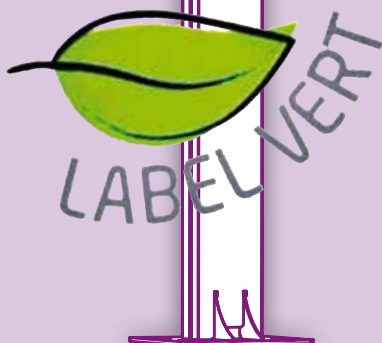
Les panneaux d'informations de la ville vont prendre un coup de jeune puisque la municipalité a décidé de les remplacer intégralement.



Un mariage symbolique

Une convention liait notre collectivité à l'entreprise CBS depuis 1995, et c'est un nouveau marché qui a été remporté par la société "ville et médias". Suite à une procédure d'appel d'offre européen. Ces panneaux accueilleront des affichages publicitaires traditionnels, ainsi que des informations d'intérêt local, municipal et associatif. La ville souhaitant répondre aux exigences environnementales définies par le Grenelle de l'environnement (malheureusement encore trop peu appliquées sur l'ensemble

du territoire national), et notamment pour réduire les pollutions visuelles, plusieurs critères ont été retenus : les formats sont réduits de 12m² à 8m². L'entreprise s'est engagée à n'utiliser que des produits non polluants, une peinture poudre sans solvants, des affiches "Label vert", et une structure en acier 100% recyclable. Du point de vue esthétique, les supports se présenteront sous la forme d'un mono pied centré, ce qui renforcera le caractère léger et fluide du mobilier. La pose de ces nouveaux supports de communication est prévue dès ce mois de janvier. Cette opération n'impacte pas les finances de la ville. ■



C'est l'hiver !

Groupe de travail rue Emile Zola

Le 16 octobre, un diagnostic en marchant a été réalisé par les services techniques municipaux et les habitants de la rue Emile Zola. Afin de ralentir la circulation sur cette voirie, il a été prévu d'installer un coussin berlinois sur la rue Emile Zola. Il est actuellement en commande. Des barrières ont été commandées et seront installées sur le trottoir rue de Gournay, à hauteur du passage piétons, afin de sécuriser davantage les piétons et éviter le stationnement sur les trottoirs. Des travaux de marquage au sol seront réalisés dès que les conditions climatiques le permettront.

Le service "prévention-médiation" a été saisi, concernant les problèmes de stationnement anarchique, constatés chaque vendredi aux abords du tunnel rue Emile Zola. Enfin, dès que les conditions météorologiques le permettront, l'allée située le long de la route départementale, derrière les habitations, sera entièrement reprise. ■



Nouveau commerçant à Montataire



La Lusitane (changement d'adresse)
De la rue de la République à la rue des Déportés

Illuminations de Noël

Cette année encore la ville de Montataire est illuminée du vendredi 7 décembre au lundi 7 janvier 2013.

Comme chaque année les illuminations permanentes sont installées dans le centre ville, place de la mairie, sur le parcours du bus, aux abords des centres commerciaux et aux entrées de la ville, afin de créer une atmosphère unique et féérique.

Les motifs restants sont déplacés sur l'ensemble de la ville, sur une période de trois années ce qui permet d'assurer une certaine équité pour les habitants.

Cette année de nouvelles acquisitions de motifs ont été réalisées par la ville, suite à une interdiction européenne concernant l'utilisation de lampes à incandescence pour un montant de 25 000 euros. La ville ne pouvant plus acquérir de lampes à incandescence un grand nombre de guirlandes et de motifs ont été remplacés par des lampes à LED, plus économiques, esthétiques et dynamiques. ■

Grand froid !

Montataire c'est 40 km de voirie et 70 km de trottoirs !

En 2013, pour un service encore plus efficace, une seconde sableuse a été installée derrière le tracteur. Pour le sablage manuel n'oubliez pas :

- Les trottoirs doivent être déneigés par les riverains.
- Oise Habitat traite avec les gardiens et le personnel disponible, ses espaces.
- Dès qu'ils ont pu être libérés par le salage des cours d'écoles, des bâtiments publics, des sentes et des escaliers de la ville, les ilotiers de la ville salent les trottoirs. ■



Informations

Services techniques de la ville
Rue André Ginisti
Tél. : 03 44 64 45 45 - Fax : 03 44 64 45 46
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Une seconde vie

Depuis mars 2011 Sud Oise Recyclerie ouvre ses portes au public tous les mercredis, vendredis et samedis de 10 h à 17 h. Ainsi, les habitants du Grand Bassin Creillois peuvent trouver à bas prix de l'électroménager, du mobilier, de la vaisselle, des vélos ou des outils de jardinage remis en état.

Sud Oise Recyclerie, la Recyclerie intercommunautaire du Grand Bassin Creillois, implantée sur la zone industrielle de Villers-Saint-Paul / Nogent-sur-Oise, près de la déchetterie, a été créée en janvier 2010 à l'initiative de 4 Collectivités : la Communauté de l'Agglomération Creilloise, les Communautés de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte, de Pierre-Sud-Oise et du Liancourtois / Vallée Dorée.

La recyclerie récupère auprès des grandes enseignes comme dans les déchetteries, les objets et autres matériels qu'elle remet ensuite en état pour les revendre à un prix raisonnable. Les particuliers viennent aussi déposer ce dont ils veulent se débarrasser et qui est encore valorisable – en état de fonctionnement pour l'électrique et pouvant être réparé, repeint, remis au goût du jour, poncé... Pour le mobilier et autre. Les objets sont vendus selon des barèmes établis en tenant compte des réalités sociales.

Son objectif : favoriser le recyclage des matières et des déchets organiques et contribuer aux politiques d'insertion par l'emploi.

Mais aussi que la quantité des déchets

partant en incinération et en centre d'enfouissement technique doit être réduite de 15 % d'ici 2012 et que le recyclage matière et organique doit passer à 35 % en 2012 et 45 % en 2015. ■



3 jours par semaine, la recyclerie est ouverte au public.

Plan d'accès



Une Recyclerie, ça sert à quoi ?

- La collecte séparative des déchets d'origine "encombrants ménagers" ou "déchets industriels banals" en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par réemploi.
- Le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation de ces objets pour un réemploi. Le démontage, la dépollution des objets non réutilisables, est réalisé pour les recycler dans les filières spécifiques.
- La vente de ces objets afin d'assurer des financements à la structure ainsi que de mettre sur le marché des biens valorisés à faible prix.
- L'éducation à l'environnement, auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente des produits ainsi que de tous les acteurs (citoyens, élus...)
- Le retour à la vie active pour des personnes précarisées, par le biais de chantiers d'insertions

La Loi Grenelle I

De par l'adoption le 10 février 2009 de la loi Grenelle I par le Sénat après le vote à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 21 octobre 2008, la réduction des déchets envoyés en centre d'enfouissement et en incinération devient une priorité. En effet, "la réutilisation, le tri, la valorisation matière et le recyclage seront encouragés et facilités en tant que modes prioritaires de gestions des déchets, pour atteindre les objectifs fixés par la présente loi". [...]

Les Partenaires techniques et financiers

L'État, L'Ademe, Le Conseil Régional de Picardie, Le Conseil Général de l'Oise, Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO), Le réseau des ressourceries

Contact / informations

Sud Oise Recyclerie
ZA du marais Sec
60870 Villers-Saint-Paul
Tél. : 03 60 46 80 08
Accueil.sor@gmail.com

Kurdes : la terre oubliée

Le bassin Creillois accueille beaucoup d'habitants d'origine kurde. Citoyens de ce territoire ils participent à la vie de la communauté et s'efforcent au sein de l'association Franco kurde* de Creil de mieux faire connaître leur histoire, leur culture et leurs revendications. Dernière action en date, une grande manifestation en octobre de solidarité, pour protester contre la répression en Turquie et pour la libération d'Abdullah Öcalan, fondateur du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et emprisonné depuis 1999.

L'histoire des kurdes est ancienne et très souvent ignorée.

Depuis plus de 2000 ans, ils sont installés sur les terres d'Anatolie et de Perse et représentent aujourd'hui un peuple de 40 millions de personnes, réparties sur quatre États (la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Iran) ; la Turquie comprenant à elle seule la moitié de la population kurde totale.

La culture du peuple Kurde est très vivante et riche, sa langue est différente de celles des peuples voisins. Pourtant, jamais aucun État n'a reconnu les frontières de ses terres. L'identité des Kurdes demeure niée, leur liberté entravée, leurs droits bafoués.

En juin 2011, le principal parti kurde, le BDP (Parti pour la démocratie et la paix) a remporté une victoire sans précédent aux élections législatives de Turquie. L'affirmation de l'identité kurde a connu ainsi une véritable montée en puissance.

Pour la contrer, l'État turc a fait le choix de la répression. Dans l'année 2012, ce sont des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, d'élus, d'avocats qui ont été arrêtés et qui remplissent les prisons du pays.

En mars 2012, les festivités du nouvel an kurde, le Newroz, ont notamment été marquées par de terribles violences policières. C'est dans ce contexte d'une tension extrême que le tournage d'un film documentaire d'une grande densité, "Ez Kurdim", a eu lieu. Ce film sera présenté au Palace le 12 mars prochain, suivi d'un débat avec le réalisateur et de nombreuses personnalités qui viendront témoigner et répondre à toutes les questions. Ne ratez pas le rendez-vous. ■

**La maison Franco-Kurde
6, Place Brobeil - 60100 Creil
Tel : 03 44 55 31 23
maisonfrancokurde@free.fr*

Rappel historique

- 1920** : le traité de Sèvres prévoit la création d'un Kurdistan autonome.
- 1923** : le traité de Lausanne renonce à cette autonomie. En Turquie, la langue kurde est interdite et la résistance est sévèrement réprimée.
- 1978** : création du PKK, branche armée de la résistance kurde, par Abdullah Öcalan.
- 1993** : pour en finir avec la guérilla, la Turquie lance un plan de destruction de 4000 villages.
- 1999** : Öcalan est arrêté et condamné à la prison à vie. Il devient le symbole du combat pour la liberté de tout un peuple.

le film "Ez Kurdim" (Je suis Kurde)

D'Antoine Laurent et Nicolas Bertrand.

Ez Kurdim est un voyage au fil des rencontres, porté par un poème de Musa Anter, dans le Kurdistan d'aujourd'hui.

Fidan, Angel, Asli, trois femmes. Deux sont kurdes, la troisième est turque. Autour de ces trois personnages, les visages et les histoires se succèdent et dressent peu à peu le portrait d'un peuple, dans toute sa diversité et son unité, son courage et sa soif de victoire. Le portrait de ceux pour qui "il ne reste plus rien, à part résister".

Par sa poésie, ses chants, ses paysages somptueux et ses témoignages, le film porte un regard sensible et humain sur ce peuple en quête de reconnaissance.

Palestine historique, 1^{er} succès

le vote de l'ONU accordant le statut d'observateur à la Palestine est une victoire.

Il faut continuer pour la reconnaissance d'un État Palestinien de plein droit.



au Palace le 12 mars prochain

Un service sous tension

Il y a tout juste un an, nous publions un dossier détaillé sur la situation du logement à Montataire (numéro de janvier 2012). Une situation tendue, et qui n'a pas trouvé d'amélioration malgré une politique volontariste de la ville en terme de construction. Rencontre avec les agents en charge de ce service.



Caroline Dekindt (à droite) recevant une habitante

Nous venons à la rencontre des agents du service logement le lundi matin, pendant les permanences de Monsieur le Maire, à la mairie annexe des Martinets. Premier constat, il y a affluence, et même si le logement ne constitue pas les seules questions abordées lors de ces permanences, elles en constituent néanmoins une bonne partie.

Les permanences d'élus qui concentrent la question se déroulent le mercredi en présence de Joël Capet, élu en charge de ces dossiers. Premier travail des agents, prendre les rendez-vous pour ces permanences, accueillir, orienter et apaiser parfois aussi. Car la ville accompagne les usagers dans leurs démarches, les élus émettent des avis lors des commissions d'attributions mais ils ne sont en rien décisionnaires, ni propriétaires de quelque appartement dans le parc de logements sociaux.

Comme nous l'indique Claudine Couffrant, agent d'accueil au service, "parfois c'est difficile devant certaines situations de faire comprendre aux usagers que nous ne pouvons pas intervenir directement, mais nous essayons de leur faire comprendre, de les orienter et de les aider au mieux".

Oui, les bailleurs sociaux décident au final, mais la ville, par l'intermédiaire de l'action de ce service permet aux usagers un suivi au plus près des dossiers : la méthode est simple, en plus du dossier de demande déposé au bailleur, l'usager dépose un dossier

de suivi auprès du service qui permet en amont de traiter : les pièces manquantes, la cohérence de la demande et au final de donner une connaissance aux élus en charge pour pouvoir émettre des avis pour les commissions d'attributions.

Et face à l'urgence des situations, l'antériorité de certaines demandes, les différentes étapes, de la demande jusqu'à l'entrée dans les murs, les besoins d'informations sont difficiles à gérer. Michèle Braun qui suit de près les différents dossiers nous l'explique : "tous les dossiers passent en commission, c'est à dire que l'on vérifie que les demandeurs rentrent bien dans les critères d'attribution du logement, ensuite même si on estime leur demande prioritaire

(situation familiale, précarité, antériorité de la demande, etc.), rien n'est sûr... Cette année nous n'avons qu'une dizaine d'appartements mis en location chaque mois sur l'ensemble du parc locatif, ce qui est peu".

Les situations sont dures, le service sous tensions. Et une fois dans le logement, rien n'est forcément réglé. Il faut prévenir les impayés et les situations qui pourraient mener à une expulsion. C'est le rôle de Caroline Dekindt, l'agent en charge de la prévention sur les impayés : "Ici, on agit plus en conseiller. Nous ne sommes pas des assistantes sociales, notre objectif est de permettre l'autonomie des familles dans la gestion de ces situations difficiles..." ■



Claudine Couffrant et Michèle Braun

Plan local d'urbanisme : Objectif 2025

La municipalité achève le travail sur Le plan local d'urbanisme (PLU), qui est le document qui régleme les possibilités de construire sur l'ensemble du territoire communal. Dans ce dossier, nous vous présentons les grands axes de la stratégie de la commune en matière d'aménagement. Construits avec vous, ils définissent les orientations en matière de logements, d'économie, de cadre de vie, de déplacements... pour les 10-15 années à venir !

Le processus a été lancé dès le début de l'année pour la constitution du diagnostic, base de travail au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Fin octobre, une grande réunion publique a réuni la population pour discuter du diagnostic et des premières pistes de réflexion pour le PADD : type de développement souhaité, accueil de populations nouvelles, protection de l'Environnement, préservation des espaces agricoles, maintien des activités économiques, amélioration des équipements publics, protection du patrimoine bâti existant, optimisation du réseau de déplacements qu'il soit routier ou en modes doux (vélos, piétons)... Toutes ces

questions ont été mises en débat avec la population. Lors des visites de quartier, les élu-e-s, les techniciens et la population ont continué de confronter in-situ les orientations issues du PADD.

Enfin, lors du Conseil municipal du 3 décembre dernier, les élu-e-s ont validé les grands axes du projet, permettant ainsi la reconnaissance des éléments amenés par la population et la poursuite de la constitution du PLU. L'ambition est importante ; il s'agit "d'affirmer la ville de Montataire dans l'agglomération creilloise" et "d'améliorer les conditions de vie des Montatairiens".

Suivant quatre axes majeurs :

- Conforter les pôles économiques et an-

ticiper les évolutions.

- Mener une politique de logement et décliner une offre d'équipements adaptées aux enjeux socio-démographiques et environnementaux.
- Développer un cadre de vie urbain et naturel de qualité.
- Soutenir le développement par des réseaux adaptés.

La ville de 2025 prend forme.

Ces questions sont bien trop importantes pour n'en faire qu'une affaire de spécialistes, alors, à vous de décider, sur plan, de votre avenir, de l'avenir de votre ville, parce que vous en êtes la condition de la réussite. ■

Objectif 2025

Synthèses

Plan local d'urbanisme



Rencontre n°



Les prochains rendez-vous !

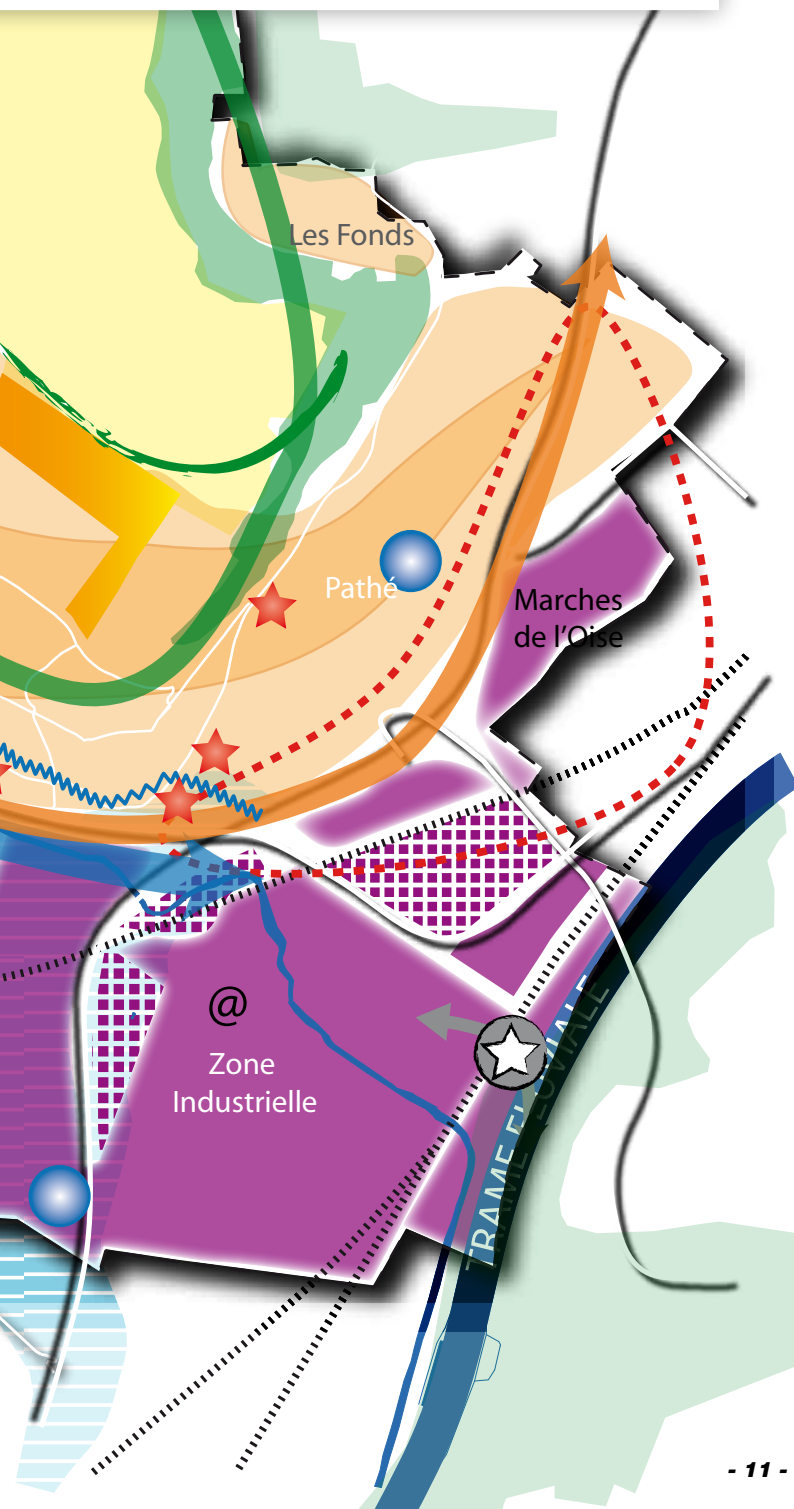
- Débat public sur le PLU, le 30 JANVIER 2013 – 18h30, Salle de la Libération
- Arrêt Projet du PLU, le 03 février 2013 en Conseil Municipal Salle de la Libération
- Début de l'enquête Publique : juin 2013







0 500m 1Km



ue de Gournay







Conforter les pôles économiques et Anticiper les évolutions





-  Secteur à vocation industrielle à valoriser
-  Secteur d'occupation mixte (habitat, friche, nature) à structurer avec le développement économique
-  Maintenir des activités de commerce dans le tissu urbain
-  Préserver l'activité agricole et permettre sa diversification

Une politique de logement et une offre d'équipements adaptés aux enjeux socio-démographiques et environnementaux






Assurer le maintien et la croissance de la population :

-  En favorisant et en exploitant le renouvellement urbain
-  En définissant des espaces d'extension
-  En affirmant les principes de mixité
-  Maintenir et développer une offre d'équipements

Développer un cadre de vie urbain et naturel de qualité

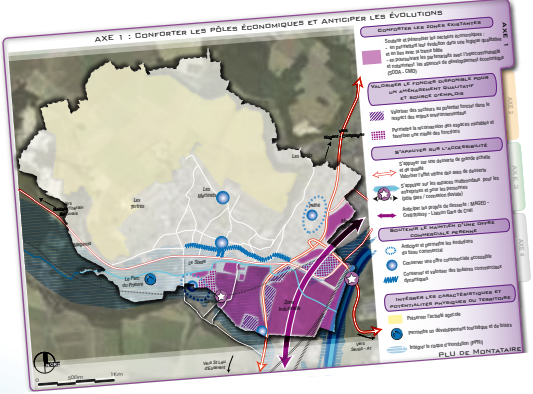
-  Mettre en place une coulée verte à vocation paysagère, de loisirs, naturelle et de cheminements doux
-  Préserver, favoriser les éléments naturels du territoire et permettre leur connexion au tissu urbain (boisement, espace agricole, Thérain, jardins ouvriers...)
-  Valoriser des axes naturels et paysagers
-  Intégrer le risque inondation (principe de précaution)

Soutenir les développements par des réseaux adaptés

-  Dynamiser un axe Est-Ouest : requalification de la RD200, espaces naturels et patrimoine, valorisation des entrées de ville,
-  Intégrer les projets et évolutions notamment sur l'accessibilité Est
-  Intégrer la gare et les évolutions liées au ferré (liaison TER Creil-Roissy, pôle gare de Creil)
-  Valoriser les différents modes de transport (ferré / fluvial / routier)
-  Permettre le développement de la fibre optique sur le territoire et les raccordements au réseau communal

Montataire en 2025 : les quatre axes du PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) présente quatre axes ou orientations pour les futurs aménagements de la ville : "l'économie", "le logement et les équipements", "l'environnement", et "les axes de circulations".



Économie

Afin d'encourager et de développer la vie économique sur le territoire de la commune, il s'agit de :

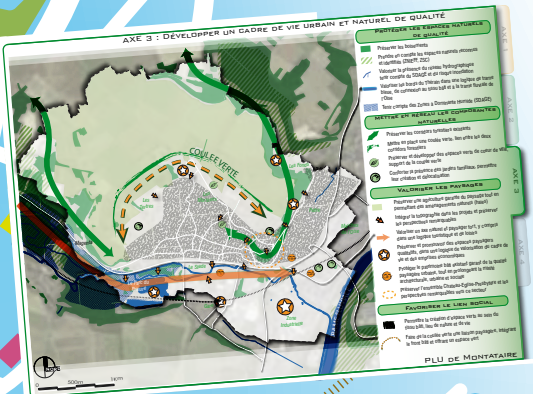
- Conforter les zones économiques existantes, notamment pour le maintien et le développement de l'activité industrielle
- Valoriser les terrains disponibles de ces zones pour un aménagement qualitatif et source d'emplois
- S'appuyer sur l'accessibilité, le maillage avec les différents réseaux de transport
- Soutenir le maintien d'une offre diversifiée et pérenne des commerces



Le logement et les équipements

Afin de mener une politique de logement et décliner une offre d'équipements adaptés, il s'agit de :

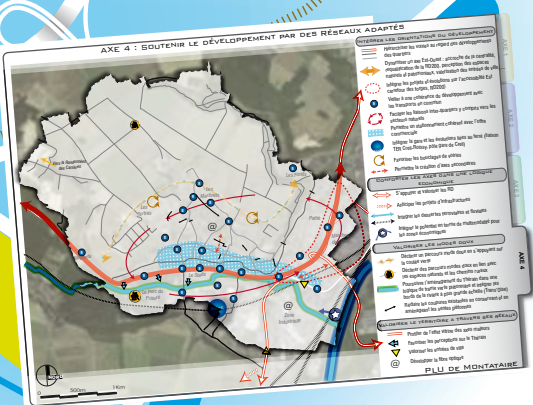
- Assurer le maintien et la croissance de la population en définissant des espaces d'extension pour de nouvelles constructions (6 hectares potentiels)
- Intégrer les enjeux environnementaux
- Mettre en place un maillage actif des équipements municipaux sur les différents quartiers
- Permettre la réalisation d'équipements nouveaux



Environnement

Afin de développer un cadre de vie urbain et naturel de qualité, il s'agit de :

- Protéger les espaces naturels
- Mettre en place une coulée verte, lien entre les deux corridors forestiers
- Préserver et développer des espaces verts de coeur de ville, support de la coulée verte
- Conforter la présence des jardins familiaux, permettre leur création
- Préserver une agriculture garante du paysage



Les axes de circulations

Afin de soutenir le développement par des réseaux adaptés, il s'agit de :

- Faciliter les liaisons inter-quartiers y compris vers les secteurs naturels
- Permettre un stationnement cohérent avec l'offre commerciale
- Veiller à une cohérence du développement avec les transports en commun
- Intégrer la gare et les évolutions liées au ferré (liaison TER Creil-Roissy, pôle gare de Creil)
- Valoriser les modes doux (marche, vélos...)

De jeunes Montatairiens découvrent la photographie

Culture

Grâce à une initiative de la Communauté d'Agglomération Creilloise (CAC), en partenariat avec Diaphane, Pôle photographique en Picardie, ces jeunes ont pu commencer à appréhender le travail de l'image et se réappropriier leur territoire.

Diaphane, Pôle photographique en Picardie, a pour objectif de permettre une plus grande diffusion de l'art photographique et de toutes les pratiques liées à l'image. Le pôle intervient suivant trois axes : la création par le biais de résidences et de commandes, la diffusion vers un large public par les expositions et l'édition d'ouvrages, et l'éducation à l'image par l'ensemble des actions pédagogiques.

Lors du travail d'inventaire sur le patrimoine industriel effectué par la CAC en 2010, deux photographes de Diaphane ont posé un regard sur le territoire, Caroline Pottier et Olivier Pasquiers. Ce travail de six mois a conduit à l'exposition itinérante de la CAC du dernier Printemps de l'industrie : "Des hommes au travail, un patrimoine redécouvert".

Souhaitant prolonger cette action qui a pour but de promouvoir la culture industrielle du Bassin Creillois, et dans le cadre du "Contrat urbain de cohésion sociale" (CUCS), la CAC a déposé un nouveau projet qui devrait inclure les différentes populations des villes qui la compose.



C'est naturellement que Diaphane a alors proposé de mettre en place des ateliers photographiques en direction des jeunes et de publics précaires notamment, afin qu'ils deviennent acteur de l'image du territoire, de leur image. Cinq ateliers ont été constitués sur trois villes de l'agglomération, huit à quinze personnes par ateliers, et trois ateliers "jeunesse" pour deux ateliers "adultes". Ces ateliers se sont déroulés sur trois jours chacun, à raison de six heures par jour, pour que, comme nous l'explique Lili Hemme, responsable de la médiation culturelle de Diaphane, chacun des participants aient d'abord le temps de se familiariser avec les outils, et puisse ensuite interroger son regard, les choses à montrer.

À Montataire, ce sont les jeunes du centre de loisirs qui pendant les vacances ont pu réaliser de premiers clichés : des paysages, des mises en situation aussi et pour eux, une façon de réduire une fracture avec l'espace ou avec le temps.

Tous pourront présenter la photo dont ils sont fiers et nous attendons avec patience le moment où l'ensemble de ces travaux pourra être exposé. ■

d i a p h a n e

**Pôle photographique
en Picardie**
www.diaphane.org

Janvier au Palace

→ Mardi 6 janvier à 19h00

Conte & soul

Le Palace • Musique et chanson • Tout Public • Tarif unique : 4€

→ Mercredi 9 janvier de 10h à 12h

Feldenkrais

Prise de conscience et perception de soi par le mouvement
Résidence Maurice Mignon • Entrée libre et gratuite

→ Vendredi 11 janvier à 20h30

Héroïnes

Le Palace • Danse et musique • Tarifs : 10 et 4 euros réduit –
Abonnés : 7 et 3 euros réduit

→ Vendredi 18 janvier à 14h30 et 20h30

Dans la solitude des champs de coton

Le Palace • Création – Théâtre • Tarifs : 10 et 4 euros réduit –
Abonnés : 7 et 3 euros réduit

→ Samedi 19 janvier

Slam session

atelier d'écriture tout public de 17 à 19h

→ Mercredi 23 janvier de 10h à 12h

Feldenkrais

Prise de conscience et perception de soi par le mouvement
Résidence Maurice Mignon • Entrée libre et gratuite

→ Vendredi 25 janvier à 20h30

Dick Annegarn & Wladimir Anselme

Le Palace • chanson française • Tarifs : 10 et 4 euros réduit
– Abonnés : 7 et 3 euros réduit
1^{re} partie : Wladimir Anselme

→ Mercredi 30 janvier à 10h30

La voix de l'arbre

Le Palace • Théâtre en famille • Tarif unique : 4 euros

→ les 20 et 27 janvier de 10h00 à 17h00

Atelier Tribal Jaze

Créer la rencontre entre un groupe de musiciens professionnels et deux formations amateurs autour de la création de six pièces musicales utilisant les compétences, les spécificités et la richesse culturelle des formations participantes.
Pour plus de renseignements et pour s'inscrire :
03 44 25 69 65

Info & réservation : 03 44 24 69 97

facebook

il était une fois... Jean-Pierre Besse

“Il était une fois...” C’est par ces mots que les histoires racontées aux enfants débutent. Jean-Pierre Besse, qui nous a quitté l’été dernier, racontait aussi l’histoire, la vraie, celle qui a marquée de son empreinte notre territoire, les murs et les pierres, la mémoire collective.



Jean-Pierre Besse

Son nom aura marqué des générations d’étudiants en histoire. Le Creillois Jean-Pierre Besse, spécialiste de l’histoire de la Seconde Guerre mondiale, est décédé mardi 10 juillet, à l’âge de 62 ans, des suites d’une longue maladie. Tous ses proches gardent l’image d’un homme engagé, passionné et passionnant.

Parmi ses multiples collaborations, Jean-Pierre Besse était devenu l’un des rédacteurs du célèbre dictionnaire du mouvement ouvrier français, Le “Maitron”, référence en la matière ainsi que l’un des organisateurs du “Concours de la Résistance” dans l’Oise en direction des collégiens et lycéens.

La seconde guerre mondiale, la Résistance,

les fusillés, les maquis, la libération, le camp d’internement allemand de Royal-lieu, mais aussi l’immigration et la mémoire ouvrière de l’Oise, le front populaire ou encore “l’Oise deux siècles d’histoire”... faisaient partie de ses champs d’études.

Cet homme considérait que l’histoire n’a de sens que pour mieux comprendre le présent et préparer l’avenir.

Il avait notamment collecté pendant plusieurs décennies les souvenirs et témoignages de multiples acteurs de cette histoire, militants syndicaux et politiques notamment communistes et anciens résistants.

Jean-Pierre Besse, militant syndical enseignant et impliqué dans les combats émancipateurs de notre temps, répondait toujours présent à toutes les sollicitations, pour contribuer à l’organisation de débats ou d’expositions permettant de faire connaître l’histoire du peuple de l’Oise et de ses luttes.

À Montataire nombreux se souviennent de ses conférences à la salle de la Libération, au Palace, et dans les écoles.

Il était président de l’Association pour la Mémoire ouvrière et industrielle du Bassin creillois (Amoi), qui édite le semestriel Les Cahiers de l’Amoi et Les publications de l’Amoi (dont 2 numéros sont consacrés à ses travaux sur les grands ensembles du Bassin creillois).

Il présidait aussi le concours national de la Résistance et de la déportation dans l’Oise, ouvert aux collégiens et lycéens.

Il était l’un des co-responsables du dictionnaire du Maitron et directeur du Dictionnaire des fusillés et exécutés. Il avait été fait chevalier des Arts et des Lettres en 2012.

Pendant 35 années, il aura arpenté et fouillé les archives, éprouvé la joie de transmettre la connaissance, sa voix claire et raisonnée aura fait naître des vocations. Le passeur de mémoire à disparu mais son travail est resté, intact et fécond.

Merci Monsieur Besse ! ■



Ernest Biette, Jésus Désiré : Deux noms pour deux rues

Le projet de construction de 49 logements (chantier en cours avenue de la Libération) prévoit la réalisation de 3 nouvelles voies et d'une sente.

La municipalité a décidé de dénommer les nouvelles voies dans la continuité de celles existantes sur le quartier en lien avec la résistance au nazisme et deux figures locales ont été choisies.

Ernest Biette fut une figure populaire et attachante de notre ville. Il est mort en 2005 à l'âge de quatre-vingt-sept ans

Ouvrier aux usines Brissonneau de Creil-Montataire, c'est très jeune, au moment du Front populaire et de la solidarité avec l'Espagne républicaine, qu'il avait rejoint les Jeunesses communistes, puis le Parti communiste.

Très vite, dès le début de l'Occupation, il participe à des actions de résistance, dans le bassin creillois. Arrêté par la police française en octobre 1942, il est incarcéré successivement à Senlis, Amiens puis à la terrible centrale d'Eysses, et enfin déporté à Dachau en juin 1944, dont il ne sera délivré que le 29 avril 1945.

À la Libération, il reprend sa place dans le combat syndical et politique et sera pendant de nombreuses années membre de la direction départementale du PCF. Chevalier de la Légion d'honneur pour son action résistante et l'un des principaux responsables des associations de résistants et déportés de l'Oise, il avait surtout consacré ses dernières années à témoigner auprès des jeunes, en rencontrant des centaines de collégiens et lycéens dans leurs établissements chaque année, et même les jeunes détenus de la prison de Liancourt

Jésus Désiré, également grand résistant fut incarcéré à la Centrale d'Eysses puis déporté aux camps de concentration de Dachau et de Mauthausen. Communiste de la première heure, antiraciste viscéral, il a poursuivi son engagement politique en tant qu' élu de Montataire de 1953 à 1983 et comme syndicaliste à la CGT chez Saxby. ■



Ernest Biette



Jésus Désiré

Ils sont nés

Octobre

- Le 28 : Sabrina ABDOUL KADIR
- Le 30 : Aminata BA

Novembre

- Le 4 : Léo DERAMBURE
- Le 4 : Moad OUALAOUCH
- Le 6 : Redwane ADJIL
- Le 8 : Myla LEFRANC ALLOUACHE

Ils se sont mariés

Novembre

- Le 3 : Azzeddine ADDALA et Imane PERAZIO
- Le 14 : Abdoulaye MBOW et Awa KANTE

Ils sont décédés

Octobre

- Le 26 : Jeannine DIEU, veuve PREVOST, 65 ans

- Le 28 : Ginette CUVEREAUX, veuve LALLEMAND, 74 ans

Novembre

- Le 15 : Marguerite GEOFFROY, veuve DEPAUX, 82 ans
- Le 22 : Jacques PRUVOST, 89 ans
- Le 25 : Lucienne GRICOURT, veuve FLAMANT, 81 ans
- Le 25 : Roland GÉNÉTÉ, 84 ans

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Florange... Montataire, la sidérurgie a encore de l'avenir.

Les élus Communistes et Républicains de Montataire se déclarent solidaires de la juste lutte menée par les salariés et la population de Florange pour leur emploi et la reconquête de la sidérurgie. S'agissant d'Arcelor Mittal ex-Sollac ex-Usinor, nous savons à Montataire de quoi nous parlons, nous savons ce que représente cette activité industrielle pour une ville comme la nôtre. Quelle conséquence aura ce mauvais accord passé par le gouvernement avec Mittal sur Montataire ?

Rappelons qu'en 2006 la France a cédé Arcelor au milliardaire Mittal, l'un des prédateur de la spéculation globalisée, 80% de notre production nationale sidérurgique et ceci grâce à la banque mondiale Goldman Sachs responsable aussi de la liquidation de Still Saxby dans notre ville. Mittal c'est 2,3 milliards de dollars de profits en 2011!

Depuis 30 ans l'histoire de la sidérurgie française est celle d'un naufrage industriel doublé d'un désastre social sur fond de deniers publics. La sidérurgie est un haut fournisseur de richesses durables dont la filière doit être maîtrisée stratégiquement. Par conséquent le site de Florange dans son intégralité doit revenir sous le contrôle public par la nationalisation car l'appropriation sociale des moyens de production est une solution qui tôt ou tard, s'imposera pour relancer l'industrie en tant que facteur de croissance et de redressement productif.

Comme le révèle une note du ministère à Bercy, Florange est viable économiquement et juridiquement. Mais, osons le dire le manque courage politique de la part du 1^{er} ministre et du gouvernement est insupportable.

Il est plus que jamais nécessaire que les salariés par des droits nouveaux puissent intervenir dans les choix stratégiques industriels en relation avec les élus déterminés à agir pour le bien commun. C'est un rapport de force qui est en train de naître pour le changement maintenant.

Les élus du groupe
communiste et républicain

2013 !

Céline Yesilmen, Claude Stalin, Sébastien Brahimi, Eric Quiviger et Jean-Pierre Mercier Président du Groupe Socialiste vous souhaitent une très bonne année 2013. Que celle-ci vous apporte joie, bonheur et surtout la santé.

6 mois... 5 ans...? Ne nous voilons pas la face, "l'état de la France" est catastrophique, depuis 5 ans. Depuis 6 mois, le Gouvernement se bat sur tous les fronts à travers notamment le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, dont nous avons cité l'essentiel dans notre dernière tribune. Dès 2013, il y aura 100000 contrats d'avenir dans les associations et des collectivités locales. Ils sont destinés aux jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi, sans diplôme et en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois

Je vous souhaite une meilleure année possible avec toute ma sincérité.

**Colette Burato,
Maire Adjointe aux Finances
& au Développement Économique.**

"Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions.

Je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence, aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite surtout d'être vous (Jacques Brel)."

**Très belle année 2013 à toutes et à tous !
Stéphane Godard, Maire adjoint à la Culture**

Je souhaite pour 2013 que la pratique sportive se développe encore plus largement auprès des habitants de Montataire, facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2013 à toutes et à tous et en particulier à celles et ceux qui contribuent au dynamisme et à la vitalité des associations sportives de notre ville
Patrick Boyer, Maire Adjoint aux Sports

Pour 2013, soutenons l'action de notre Président et du gouvernement Ayrault pour une politique plus juste, plus équitable et plus efficace. Réduisons nos déficits sans céder aux politiques d'austérité. Réclamons les moyens nécessaires au fonctionnement des collectivités locales. Continuons à œuvrer pour un développement économique et durable de notre ville, à améliorer notre cadre de vie et à préserver nos espaces naturels.

Excellente année 2013 !

**Azide Razack,
Conseiller municipal délégué
à l'Environnement**

**Le Groupe des Elus(e) Socialistes.
Contacts : psmontataire@yahoo.fr
Tel : 06 28 42 17 86**

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue.

Le courrier du maire

par mail, le 6 décembre 2012

Monsieur le Maire,
Ce petit mot simplement pour vous remercier de la visite que vous avez rendue à mon père à la résidence pour personnes âgées Orpea "les bords de l'Oise" de Creil.
Ma famille et moi sommes très touchés par ce geste. J'espère que dans un futur proche vous n'aurez plus à vous rendre à Creil et que ces visites se feront à l'Éhpad de Montataire.

Encore merci.
Monsieur F.



Le courrier du maire

Retour sur le conseil municipal du lundi 3 décembre 2012



Les élus municipaux ont adopté le **programme local de l'habitat** présenté par la CAC, qui fixe les grandes orientations et actions en matière de logement pour la décennie à venir sur l'ensemble du Bassin Creillois.

Dans la foulée, le **PLU (plan local d'urbanisme)** qui a fait l'objet d'un processus de concertation avec la population, a été adopté (voir le dossier).

Les comptes financiers et le rapport d'activité de la **Régie communale du câble et de l'électricité (RCCEM)** ont été également validés.

En matière de finances et avant le vote du budget primitif, des ouvertures de **crédits d'investissement** pour financer des travaux d'aménagement en cours ont été décidées ainsi que le versement d'**acomptes sur subventions** aux associations (CCAS, AMEM, JADE ET JAD'INSERT).

Des subventions exceptionnelles ont été accordées à plusieurs associations :

- Les "échanges franco allemands", pour financer le séjour à Finsterwalde de jeunes palestiniens et français en août dernier.
- Le Football-club de Montataire, dont

l'équipe sénior B vient de monter en 2^e division.

- Le Montataire Basket-Ball, dont les effectifs sont toujours croissants, et qui a obtenu le label "club élite masculin".

Le Conseil municipal a validé le **projet social de l'espace Huberte d'Hoker**, et sollicité l'agrément de la structure auprès de la CAF de l'Oise.

La ville a décidé d'adhérer à l'"Association pour une maison de santé pluri professionnelle de Montataire", afin de travailler les diverses modalités de création de la future **maison de Santé**. Il a par ailleurs été décidé d'étendre les **horaires d'ouverture du "local jeunes"** au samedi

soir, et d'attribuer une subvention à l'association Jade pour assurer le financement de ce nouveau service.

Plusieurs décisions concernant les services techniques ont été prises : Le lancement d'une nouvelle consultation publique suite à l'appel d'offre infructueux sur le **réaménagement de la salle de la Libération**, les travaux devant

démarrer l'été prochain ; ainsi que la **mise en lumière des entrées d'immeubles** aux 1,3,5 et 7 impasse de l'Argillère (convention avec Oise Habitat). Enfin, les élus ont choisi de donner les noms **d'Ernest Biette et Jésus Désiré** (anciens résistants de Montataire), **Rue du Conseil de National de la Résistance et Sente de l'Orme**, à 3 nouvelles voies et une sente, qui seront créés dans le cadre de la construction de 49 logements sur les lieudits "ile Godard" et "entre l'Orme et la Rivière". ■

Permanences de Monsieur le Maire, Jean-Pierre Bosino

- mairie annexe des Martinets
le lundi matin de 10 h à 12 h inscription sur place le jour même à 9 h.
- mairie centrale
le jeudi de 10 h à 12 h inscription sur place le jour même à 9 h.
Le dernier samedi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30, uniquement sur rendez-vous au 03 44 64 44 44.
- Allô... M. le Maire - permanence téléphonique
Le premier samedi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30 au 03 44 64 44 44.

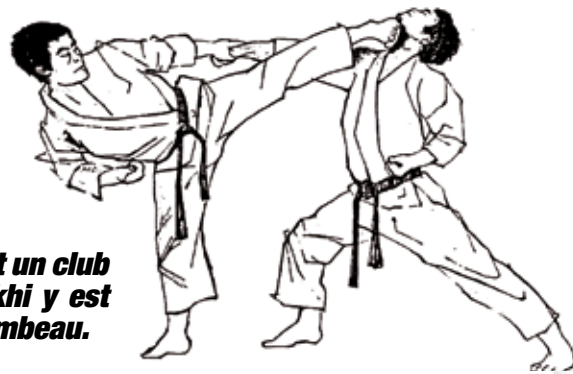
Permanence d'Alain Blanchard

Vice-Président du Conseil général de l'Oise
Dimanche de 10 h à 12 h à la salle des mariages en mairie centrale.

Permanences des adjoints
S'adresser en mairie au 03 44 64 44 44

Les échos du conseil

OKCM générations



Créé en 1978, l'Olympique Karaté Club de Montataire (OKCM), est un club familial dans tous les sens du terme. Le Maître, M. El Bouchikhi y est entraîneur depuis 1982, et ses fils reprennent aujourd'hui le flambeau.

Comme tous les arts martiaux, le Karaté est une discipline de valeurs et de respect. On y apprend la rigueur, la maîtrise de soi, la ténacité face à la difficulté et l'entraide avec les autres. Avant même le début de l'entraînement des moins de quatorze ans, M. El Bouchikhi (père) veille à ce que tous les enfants soient équipés correctement ; ajustement de la ceinture et du kimono, gestion des équipements supplémentaires pour ceux qui en disposent (gants), il rappelle que pour chacun "aujourd'hui c'est karaté !" et qu'il faut naturellement penser à tout cela.

Car le Maître se fait une idée plus large de sa discipline que la simple application des consignes pendant l'entraînement : "j'ai aussi un rôle d'éducateur" nous indique-t-il. Dans et en dehors du cours, il faut que chaque élève, aussi jeune soient-il, puisse disposer de grilles de lectures simples afin d'éviter les embûches de la vie. Une raison simple à cela : M. El Bouchikhi (père) entraîne déjà la deuxième génération de karatékas montatairiens. "Il y a quelques années j'entraînais leurs parents... aujourd'hui il me confie leurs enfants" : on comprend alors complètement sa proximité avec ses élèves et la prévenance qu'il a pour eux.

L'OKCM est un club familial certes, mais un vrai club de karaté aussi. Aux entraînements, après l'échauffement, se succèdent les phases techniques pour apprendre et réaliser les différents mouvements et différentes techniques. Puis vient le temps des combats, une des spécialités du club : autour des années 2000, le club a su se constituer un palmarès impressionnant



Maîtrise du mouvement et engagement

avec plusieurs participations et classements à tous les niveaux de compétitions : championnats départemental et régional, jusqu'aux championnats de France et d'Europe, les montatairiens qui connaissent ce club se souviennent des prestations de ses fils ou de David Pancho par exemple. Cette année, trois nouvelles ceintures noires viennent renforcer l'encadrement des licenciés et M. El Bouchikhi souhaite qu'ils puissent rapidement devenir entraîneurs à leur tour : "Ils doivent passer leur diplôme, je leur ai dit le club il appartient à tout le monde".

Près d'une soixantaine de licenciés, trois catégories pour les entraînements des lundi et mercredi soir (1h30), du prêt de matériel possible et un prix pour la pratique de ce sport très abordable (licence FFK 34€, 40€ par trimestre), ce club est véritablement attractif. Un club pour l'avenir car comme nous l'indique le maître une nouvelle fois : "J'insiste sur l'éducation. Ici, c'est comme à l'école, il faut travailler aussi pour l'avenir." ■

Contact / Informations :

Tous les lundi et mercredi soir à 18h30 au gymnase Paul Langevin de Montataire
Yacine El Bouchikhi (fils) - 06 21 00 84 14

Ma ville sportive

Le conseil du Maître



M. El Bouchikhi - Entraîneur

"Rester droit !"

Résultats sportifs

Basket-Ball

| | | | |
|-------|--------------|----------|--------------|
| 24/11 | Margny | 105 - 65 | MBB A |
| 24/11 | Mouy | 73 - 23 | MBB B |
| 24/11 | Chantilly | 78 - 53 | MBB A |
| 24/11 | Noailles | 52 - 55 | MBB B |
| 1/12 | MBB A | 98 - 90 | Mouy |
| 1/12 | MBB B | 91 - 84 | Senlis |

Football

Le FCM primé au "Mozaïque Foot Challenge" organisé par Le Crédit Agricole Brie Picardie et le District de l'Oise de Football ! Ce concours récompense les clubs et les équipes les plus offensives de la saison. Le Club remporte la première place, ainsi que l'équipe féminine pour la saison 2012 !

| | | | |
|------|----------------|---------|-----------------|
| 2/12 | Cauffry Fc | 0 - 1 | FCM (1) |
| 2/12 | FCM (2) | réserve | Chevrières Us 3 |

| | | | |
|------|----------------|--------|-------------|
| 2/12 | Pierrefonds US | 0 - 15 | ASOM |
|------|----------------|--------|-------------|



Amis sportifs, cette rubrique vous appartient. N'hésitez pas à nous communiquer vos résultats

→ Mercredi 9 janvier 2013 Collecte des sapins : notez la date !

La collecte des sapins est prévue le mercredi 9 janvier 2013 au matin, donc n'oubliez pas de les déposer devant chez vous dès le mardi 8, au soir.

→ 13 janvier 2013 Assemblée générale "Les martins Pêcheurs"

La prochaine assemblée générale de l'association se déroulera le dimanche 13 janvier 2013 à partir de 9h00, salle de la Libération à Montataire. L'environnement et la saison de pêche écoulée seront au cœur des échanges, de nouveaux membres du bureau seront également élus.

→ En bref... Délégation à Finsterwalde

Une délégation municipale conduite par le Maire Jean-Pierre Bosino s'est rendue à Finsterwalde les 14 et 15 décembre derniers pour rencontrer nos amis de la ville jumelée.

Pour clôturer les cérémonies du 50^e anniversaire du jumelage durant l'année 2012, une délégation conduite par Jorge Gampe, maire de Finsterwalde, sera reçue en janvier à Montataire.

Recensement

Une partie de la population de Montataire sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 23 février 2013 :

Chaque année, une enquête est organisée par la mairie et l'Insee dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas. Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 17 janvier 2013. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 03 44 64 44 44. Merci de réserver un bon accueil à madame Malhomme et madame Marshall.



Le PAIJ – Le point écoute

L'équipe de Jade vous souhaite une bonne année 2013, pleine d'espoirs et d'enthousiasme... Toujours à vos côtés.

De nouveaux ateliers sont programmés dès ce mois, venez-vous renseigner auprès de nos collègues. Le point écoute organise des ateliers du soir, en partenariat avec le collège Anatole France, il doit permettre aux collégiens de bénéficier d'un temps dédié aux devoirs mais aussi à la découverte.

Venez-vous renseigner auprès de Marine.

Le service animation

Dès le mois de Janvier, le service animation augmente ses horaires d'ouvertures sur le local Ados. Il sera dorénavant ouvert le samedi soir, de 21 h à 2h. Point d'étape, de rencontre, d'échanges, venez-vous retrouver dans un cadre ludique et chaleureux.

Le premier séjour de l'année est lancé, vous pouvez bénéficier d'un séjour Montagne à Samoëns (Haute-Savoie) du 16 au 23 février. 25 places à réserver pour 460€. Bon séjours de la CAF accepté, mais également facilités de paiement.

Venez-vous renseigner auprès de Tahar Zehar .

Pour tous renseignements 03 44 28 09 30 ou se présenter à l'association Jade de 14 h 00 à 18 h 00 - 3, bis rue de Condé

www.associationjade.com

Cours d'informatique de la ville

Que vous soyez débutant ou expert, vous recherchez une formation adaptée à vos besoins.

Les thèmes abordés sont nombreux : bureautique, montage photo et vidéo, internet, messagerie, utilisation de périphérique, sensibilisation à la sécurité, décomposition matériel d'un ordinateur.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée selon vos attentes.

Les cours sont organisés le mercredi de 18H00 à 20H00.

Renseignements au 03 44 64 44 44.

Lycée André Malraux, des résultats en progression !

Pour le BAC 2012, les résultats sont nettement en hausse par rapport à 2011, et au plus haut depuis 2005. Ainsi, c'est près de 85% des élèves qui ont décroché leur diplôme dans la filière générale, comme dans la filière technique. Félicitations aux élèves, aux enseignants et à toute l'équipe éducative du lycée pour ces résultats !

5 départs en classe de neige

4 classes de CM2 et une CLISS des écoles J.Decour, P.Langevin et M.Bambier se rendent en classes de neige cet hiver à Val Meinier. Les enfants profiteront des joies de la neige du 8 au 17 janvier et du 2 au 11 avril. De magnifiques moments en perspective et tout autant de souvenirs inoubliables pour tous...

Vivre ! Magazine mensuel officiel de la Ville de Montataire • janvier 2013 • #96

Directeur de la publication **Jean-Pierre Bosino** - Directeur de la communication : **Jean-Marie Doussin** - Responsable de fabrication : **Fernand Tuil**

Journaliste : **Benjamin Lécole** - Photos : **Jean-Louis Cormontagne** - Conception/Maquette : **Julien Claux** - Secrétariat : **Micheline Bordez**

Imprimerie municipale : **Arnaud Couallier, Véronique Szot**. Contributeurs : **Christine Galvin** (Archives) - **Carmen Lacroix** (Travaux)

Rue André Ginisti - 60160 Montataire - tél : 03 44 64 44 00 - fax : 03 44 64 44 05 - vivre@mairie-montataire.fr

www.mairie-montataire.fr

[facebook.com/Montataire](https://www.facebook.com/Montataire)



À Montataire,
on est tous connectés !



**TV
+
internet
à 10€
TTC**
Tarif de première nécessité câble

*(les ayants droits sont les abonnés éligibles au tarif de première nécessité électricité)
Pour tout renseignement, contacter la RCCEM : 03 44 27 57 38 - www.rccem.fr*

